



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 16-2018

Avis public est donné par le soussigné secrétaire-trésorier, de la susdite Municipalité que :

Le 12 novembre 2018 a été adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 16-2018 amendant le règlement 06-2013 relatif au traitement des élus municipaux.

Ledit règlement numéro 16-2018 peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 1371, rue du Centenaire, à La Conception, aux jours et heures d'affaires du bureau.

Donné à La Conception ce 14 novembre 2018.

Hugues Jacob  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

### Certificat de publication

---

Je, soussigné, Hugues Jacob, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 14 novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 novembre 2018.

Hugues Jacob  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier